

UN1TÉ

FILIÈRE
INVESTIGATION



AVANCEMENT BRIGADIER-CHEF OPJ 2027

UN1TÉ vous informe

"Pas d'examen, mais une reconnaissance de votre engagement"

Les conditions statutaires :

Peuvent être promus au grade de Brigadier-Chef de police, les Gardiens de la Paix :

- ✓ **Comptant au moins 7 ans de services effectifs depuis leur titularisation** (au 1^{er} janvier 2027)
- ✓ **Titulaires de l'habilitation OPJ** (article 16 du Code de procédure pénale)
- ✓ **Exerçant en qualité d'OPJ depuis au moins 4 ans sur un poste cartographié** (liste fixée par arrêté ministériel)



UN1TÉ au plus près, pour votre information

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO

11/02/2026